

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 juillet 2010 - 18 h

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie le 15 Juillet 2010 à 18 h 00
sous la présidence de Françoise BOUGIS, Maire.

Présents : M. LAUNEY, A. CHATEL, R. LECARPENTIER, Adjointes;
C.DUCHEMIN, JM. BOSQUET, D. BRETON, JP. TOLLEMER, M. BAMEUL, E. BAILLEUL
Absent(s) excuse (s) : E. SAILLARD, T. LE FORESTIER, P. PICHON
Non excuse (s) : C BEAUGÉ
Secrétaire de séance : R. LECARPENTIER



Dès l'ouverture de la séance, le procès verbal de la précédente séance est approuvé et signé des membres présents.

RESULTAT DE L'ENQUETE PRES DE LA POPULATION VIEILLISSANTE

Agnès CHATEL donne le résultat du dépouillement qu'elle a réalisé suite à l'enquête établie par les membres du CCAS auprès des personnes âgées d'au moins 75 ans. Parmi celles-ci, 20 n'ont pas souhaité être rencontrées. Ce sont 59 questionnaires retournés qui ont permis d'établir que 20 personnes seraient intéressées par un appartement en foyer logement. Outre cette question cible de l'enquête, les résultats permettent d'évaluer les attentes des personnes en matière de services, tant en structure qu'à domicile (transport, restauration, jardinage, bibliothèque, animations...) Concernant la téléassistance, Agnès CHATEL précise que la commune a signé un partenariat avec Présence Verte, permettant ainsi aux abonnés de bénéficier d'une réduction des frais de dossier et d'installation (40 € au lieu de 50 €) et d'un tarif préférentiel sur l'abonnement mensuel (24,90€ au lieu de 30,90 €).

A noter que l'ensemble des personnes enquêtées ont été satisfaites de la démarche à leur égard.

Les résultats ainsi obtenus seront mis en commun, comme convenu, avec ceux de Brix, ce qui permettra d'évaluer le bien-fondé de la création d'un foyer logement,

AVANCEMENT TRAVAUX ZA – INFORMATIONS DIVERSES

Mme le Maire fait part de l'évolution du dossier et des travaux.

La mise en place des réseaux est achevée. Il reste néanmoins la pose des candélabres et des coffrets électriques après la mise en œuvre du grave bitume, prévue début septembre. Ces prestations réalisées permettront de solliciter l'autorisation de vente des lots.

Par ailleurs, afin que les futures entreprises installées sur la zone soient visibles de la route, il est prévu un aménagement paysager de la haie longeant la route départementale, par diminution notable de sa densité.

COMPTE RENDU DES FESTIVITES

Le compte rendu financier, tout juste achevé vu la date de la présente réunion, fait apparaître un résultat à charge de la collectivité, abordant **4 900 €** pour l'ensemble des manifestations (rallye, braderie, feu d'artifice). Ces festivités ont été réussies et très appréciées. Les prestations de notre fanfare « l'Etoile Sottevastaise » et de nos majorettes « Les Starlettes Sottevastaises » ont eu un franc succès. Suivent quelques échanges entre membres à propos de l'édition 2011. Sur proposition de Richard LECARPENTIER le circuit du rallye pédestre sera réduit et la Récré Sottevastaise se chargera, si elle le souhaite, comme cette année, de l'organisation du bal et de la vente des flambeaux au profit des enfants des écoles.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1 – Mme le Maire informe que le président du Syndicat d'Electrification de Bricquebec a transmis le rapport d'activité 2008 et invite les membres qui le souhaitent à en prendre connaissance.

2 – Il est procédé à la composition du jury du concours communal des maisons fleuries 2010.

3 – Côté sports

Jean-Marie BOSQUET fait part d'un manque de filets pare ballons au stade en limite de la propriété de M. Chiron. De même aux écoles lors des jeux de balle. Il y sera remédié.

Une cérémonie de sympathie sera organisée début septembre afin de dévoiler la plaque dénommant le « stade Louis JEANNE ».

Les associations de la commune seront invitées à s'associer comme l'an passé à la manifestation au profit du Téléthon le week-end des 4 et 5 décembre.

On note une faible fréquentation aux activités sportives d'été. Néanmoins les créneaux prévus demeurent inchangés.

4 – Daniel BRETON informe que suite aux différentes concertations, le SCOT, Schéma de Cohérence Territorial, a été arrêté en séance du 8 juillet dernier.

5 – Le projet de zone d'habitat va être repris à la rentrée de septembre

6 – Chemins de randonnée : démarrage du projet en septembre.

En l'absence d'autre question ou information, Madame BOUGIS propose de lever la séance à 20h10

Le Maire
Françoise BOUGIS